

## **Du parc à la nature sauvage**

**Bourgeois et nature au tournant du XXe siècle  
au château de Lunel-Viel**

**Sciences humaines et sociales**

Revue éditée avec le concours du Département de l'Hérault



## Le parc, où nature rime avec culture

Si la chasse est révélatrice du rapport à la nature qu'entretenait un propriétaire bourgeois de cette époque, l'exploitant sans restriction pour ses loisirs, l'aménagement du parc illustre par contre son rapport à la société où le paraître était essentiel. Monique Pinçon-Charlot et Michel Pinçon, dans leurs travaux sur la grande bourgeoisie, montrent bien « *combien le fait d'habiter le patrimoine représente pour les dominants une manière de maîtriser le passé, le présent et l'avenir, d'asseoir leur domination à travers la visibilité de ce patrimoine* »<sup>1</sup>. L'ostentatoire faisant loi, le parc n'échappa pas à la règle et au contraire, y contribua. Après l'embellissement du château, il allait en effet subir de profonds changements. Jusque-là, il servait peu d'agrément, malgré la création au XVII<sup>e</sup> siècle d'une grande cour et d'un colombier. Et même si l'on y avait construit en 1673 une glacière pour répondre à la fois à la conservation des aliments et à la mode favorisant la culture du goût et de la gourmandise, la destination du parc était essentiellement utilitaire, consistant en un jardin potager, appelé « *jardin à roue* » car il était pourvu d'une noria facilitant l'arrosage.

Cela allait changer sous la férule de Paul Manse, qui allait procéder à la construction d'une magnifique orangerie mais aussi à la plantation d'espèces exotiques et à un aménagement paysager qui du parc traverserait les clos jusqu'au bois de la Barthelasse pour permettre à tous de flâner et profiter de la nature gouvernée du domaine, s'opposant ainsi à la nature sauvage du domaine de la chasse. Cette nature gouvernée, elle le fut à des fins agricoles d'abord, pour générer des profits, mais ces profits furent réinvestis en grande partie dans l'agrandissement et l'embellissement du château et de son environnement naturel, améliorant ainsi le cadre de vie de ce lieu de villégiature, et surtout son image sociale.

### 5.1. Une nature gouvernée

Gouvernée, la nature l'est déjà par les murs qui la séparent du monde extérieur, des murs dont la hauteur arrête le regard. (Fig. 36) Notre descriptif s'appuiera sur les trois plans établis pour rendre compte de l'évolution de la construction des murs et de l'installation des portails qui les percent.



Fig. 36 - Le château et la clôture du parc, carte postale (1904). © Fonds Manse.

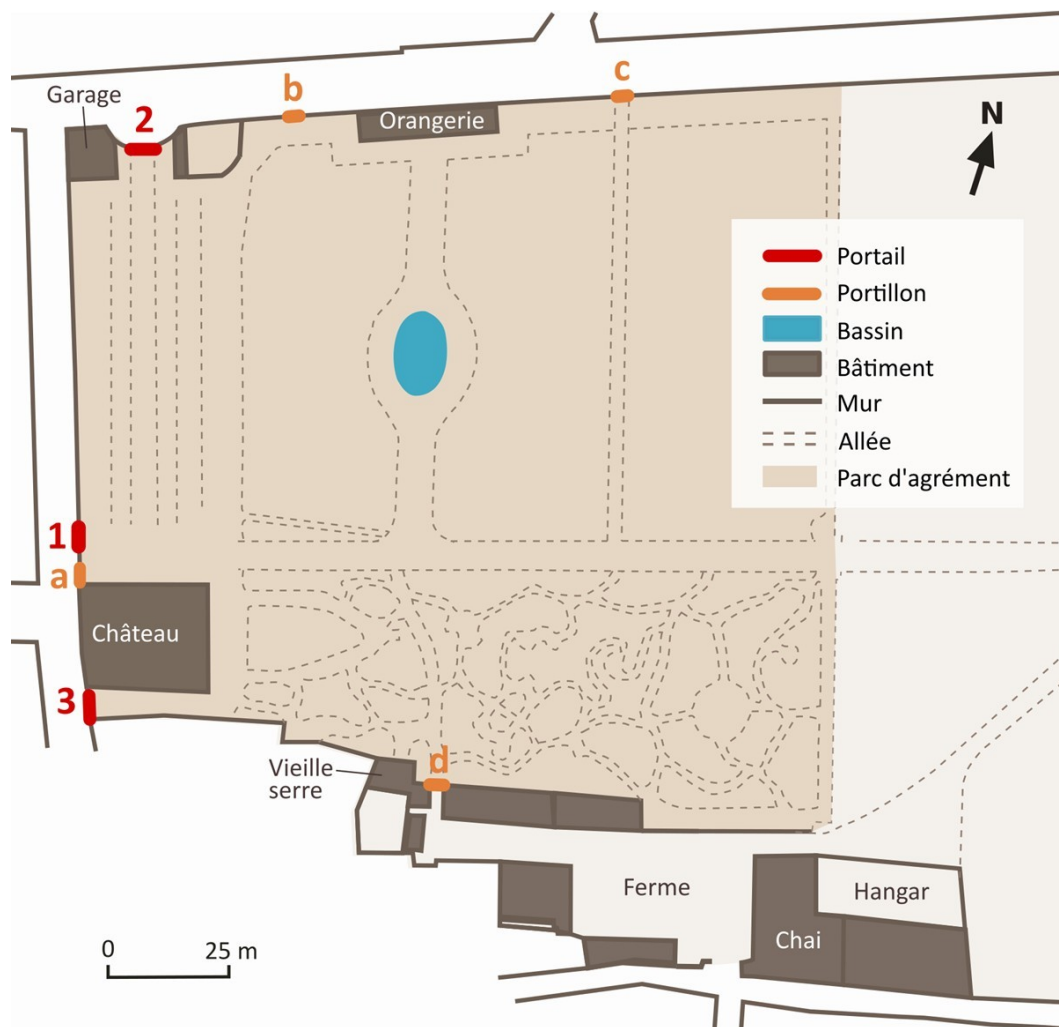


Fig. 37 - Portails et portillons ouvrant sur le parc d'agrément face au château.  
© Maëlle BANTON, Jean-Louis GIRARD, Isabelle CELLIER.

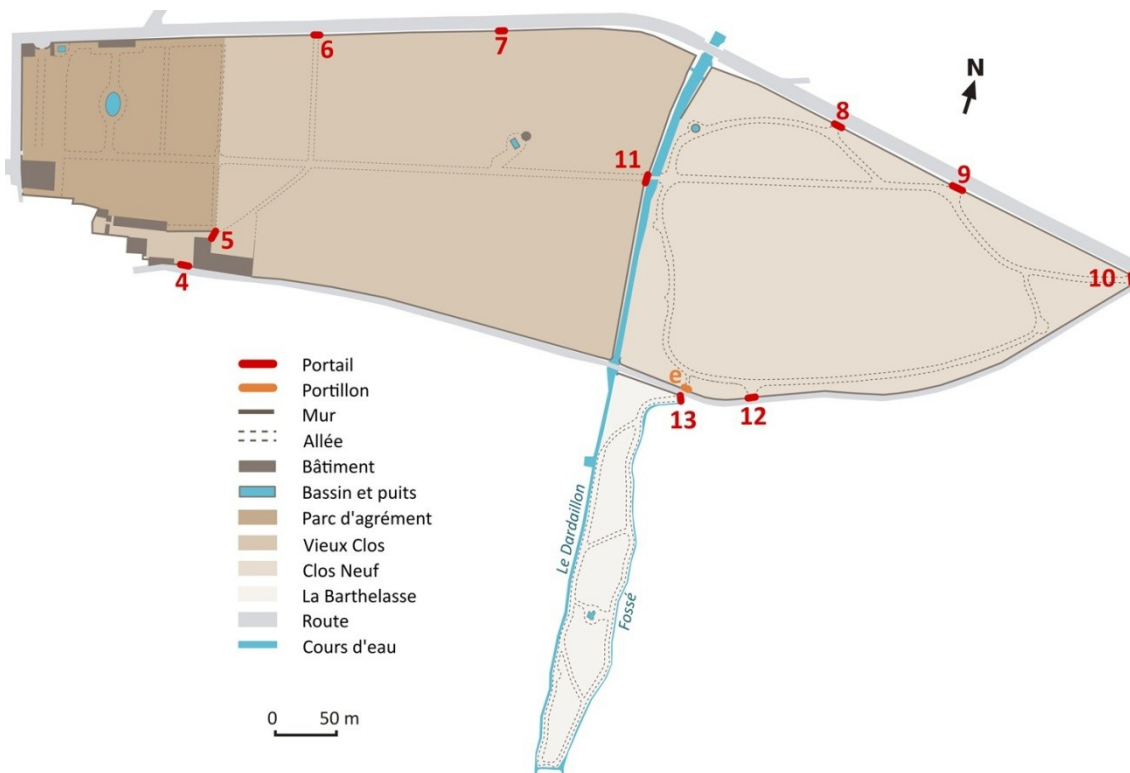
Au niveau du parc d'agrément, ces murs sont troués seulement de trois portails en fer forgé. (Fig. 37) Le premier <sup>(1)</sup> donnant sur la rue du Parc

devant la façade nord du château, date du XVII<sup>e</sup> siècle, ce qui indique que cette entrée est la plus ancienne ; un deuxième <sup>(2)</sup> donnant sur la « route royale » (Nationale 113), installé au XVIII<sup>e</sup> siècle par J.-J.-L. Durand, mais que l'on va surmonter d'une ferronnerie à l'initiale des Manse ; (Fig. 38) enfin le troisième <sup>(3)</sup> donne également sur la rue du Parc mais au sud du château, et date du XIX<sup>e</sup> siècle puisque clôturant le passage nouvellement dégagé. Quatre portillons permettent également le passage des piétons, l'un <sup>(a)</sup> jouxtant le portail nord donnant sur la rue du Parc, les deux autres <sup>(b et c)</sup> créés à la construction de l'orangerie et l'encadrant, dont les linteaux sont gravés des initiales de Paul Manse, et le dernier <sup>(d)</sup> donnant accès à la ferme.



Fig. 38 - Portail principal surmonté d'une ferronnerie à l'initiale des Manse (2023). © Isabelle CELLIER.





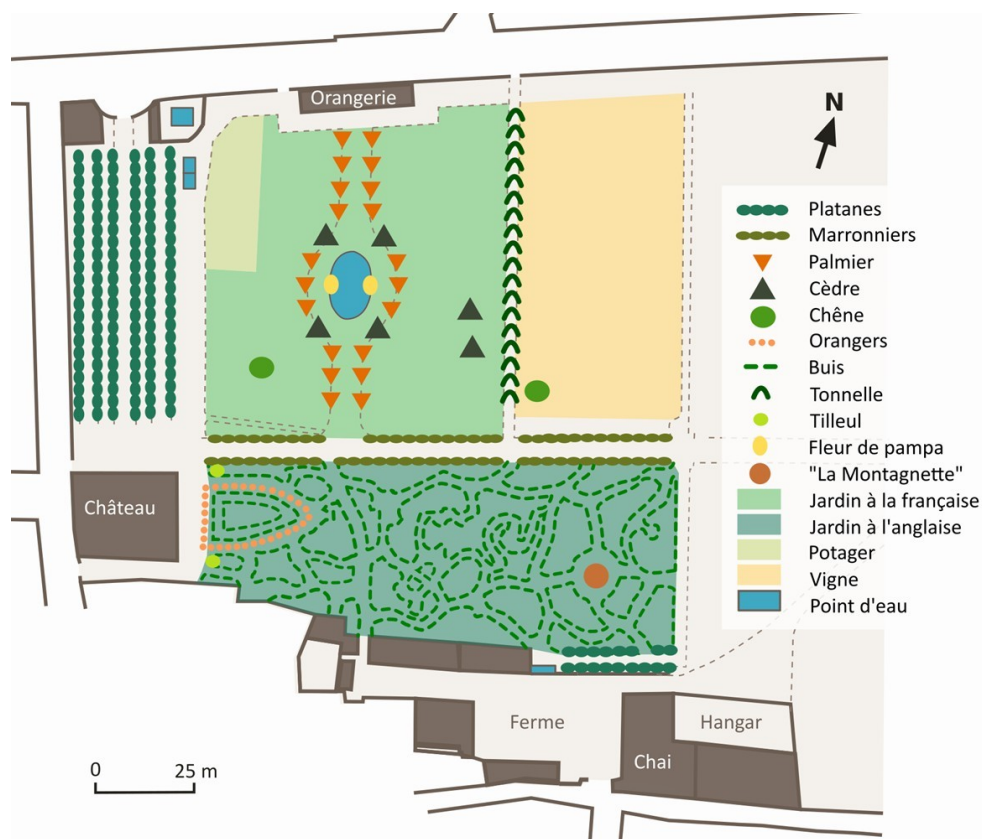
**Fig. 39 - Portails et portillons ouvrant sur les deux clos et le bois de la Barthelasse.**  
 © Maëlle BANTON, Jean-Louis GIRARD, Isabelle CELLIER.

Parc et Clos Vieux qui le jouxte ne sont séparés que par une allée. (Fig. 39) Aussi les murs du parc continuent-ils le long de l'actuelle Nationale 113 pour englober également ces terres agricoles, courir le long du Dardaillon qui représente jusqu'en 1890 la limite est du domaine, et finir par longer la rue du Dardaillon, l'« ancien chemin de Lunel-Viel à Lunel-Ville », pour enserrer également les dépendances de la ferme. Quatre portails les percent : l'un<sup>(4)</sup> permet l'accès à la ferme depuis la rue du Dardaillon, un autre<sup>(5)</sup> sépare la ferme du Clos Vieux, et les deux derniers<sup>(6)</sup> et<sup>(7)</sup>, d'une hauteur moindre que ceux du parc, donnent sur la route nationale.

Après le remembrement du Clos Neuf vers 1890, on intègre cette nouvelle parcelle dans le domaine en remplaçant les fossés qui en constituaient les limites naturelles par de nouveaux murs. Ils prolongeront sur pas moins de 1900 m ceux du Clos Vieux le long de la route nationale et s'étendront jusqu'à la pointe du domaine. Comme le montre le plan, ils seront percés d'une ouverture sans portail connu<sup>(8)</sup> et de deux grands portails en fer forgé surmontés du M, un<sup>(9)</sup> dans le prolongement de l'allée principale donnant sur la Nationale, et l'autre<sup>(10)</sup> à l'extrémité est du Clos Neuf. Le mur qui clôturait

le Clos Vieux le long du Dardaillon sépare désormais les terres agricoles en deux. Il sera cependant conservé puisqu'il ne gêne pas et peut au contraire continuer à endiguer les crues fréquentes de ce ruisseau, mais il sera percé d'un dernier grand portail<sup>(11)</sup> en fer forgé surmonté du M, placé côté Clos Vieux à l'entrée du pont nouvellement construit pour relier les deux clos. Un portillon<sup>(6)</sup> fermé simplement par une grille et un passage plus large<sup>(12)</sup> marqué par deux piliers seront également aménagés du côté de la rue du Dardaillon. Ils permettront d'accéder de l'autre côté de la rue au bois de la Barthelasse qui, enserré par les limites naturelles du Dardaillon et d'un fossé, n'a demandé que la construction d'un mur le long de la rue, ouvert sur un passage situé juste en face<sup>(13)</sup>, comme le montre le plan qui remet cette parcelle à sa véritable position.

Ainsi Paul Manse aura-t-il séparé son environnement naturel de vie de la nature sauvage, mais aussi protégé les siens d'un environnement social nuisible à la séparation des classes. Car, comme le dit Paul Claval, « le parc qui rehausse le prestige de celui qui le possède sert aussi à isoler les femmes et les enfants du tumulte et de la promiscuité de la rue. La différenciation des comportements de classe ne serait pas si forte si les riches ne disposaient pas d'espaces où bâtir à leur guise leur univers de



**Fig. 40** - Emplacement des principales espèces du parc d'agrément d'après les archives.  
© Maëlle BANTON, Isabelle CELLIER.

valeurs, et où éduquer leurs enfants »<sup>2</sup>. Comment mieux saisir l'expression de cette volonté de vivre en lieu clos qu'en considérant les seules issues qui permettaient d'y échapper, les portails et les portillons ? Les plaques de fer qui les obstruent dépassent largement une hauteur d'homme, comme le montrent les photos, et ne laissent aucun doute sur leur rôle : empêcher d'être vus certes, mais aussi de voir.

La nature du parc est ensuite gouvernée par son agencement. Or, interpréter les structures d'un parc plutôt qu'uniquement les décrire demande que l'on comprenne qu'elles ne se réduisent pas à un plan, comme le souligne Frédérique Boura :

« L'important c'est l'expérience sensorielle du fait de cheminer, de passer de l'ombre à la lumière, d'un espace ouvert à un espace fermé, d'appréhender la demeure. Car le jardin sert aussi à mettre en valeur une demeure. La circulation, – souvent un itinéraire « obligé » – , est tracée pour permettre de déboucher sur un point de vue où la maison sera magnifiée, mise en valeur dans un cadre, un peu comme dans un décor de théâtre... »<sup>3</sup>

C'est ainsi que se lit le parc du château, procurant au propriétaire, du bord de son perron, une vision embrassant à la fois parc, vignes et échappées sur la rue et offrant au visiteur des vues majestueuses sur la demeure ou l'orangerie. **(Fig. 40)** L'allée de platanes conduit ainsi de la route nationale au château lui-même qui s'impose à lui dès qu'il passe le majestueux portail du XVIII<sup>e</sup> siècle. Perpendiculaire, l'allée de marronniers va quant à elle lui permettre de traverser le parc d'ouest en est pour accéder aux terres viticoles qui le jouxtent, le Clos Vieux et le Clos Neuf, séparés par le ruisseau du Dardaillon le long duquel, côté est, sont plantées des pépinières de pins. **(Fig. 41)** Un aménagement paysager lui permettra de suivre un sentier jusqu'au bois de la Barthelasse où flâner, se reposer autour du bassin et, pourquoi pas, s'adonner à la pêche dans le Dardaillon avant de revenir à son point de départ. Il aura pu au passage grimper les escaliers d'une tour communément appelée le « Moulin » d'où, assis sur le banc circulaire en pierre qui couronne le sommet, il aura eu une vision panoramique du domaine.

Dans le parc cependant, ce visiteur aura pu rejoindre sur sa gauche l'orangerie d'abord par



l'allée de palmiers en contournant un bassin puis, un peu plus loin, un portillon donnant sur la route nationale par l'allée des tonnelles fleurie de multiples rosiers. Il aura pu aussi admirer l'agencement du grand parterre « à la française » qui entoure l'allée des palmiers et accéder au jardin « à l'anglaise » qui lui fait face, noté sur le plan « *jardin anglais* » mais appelé simplement par les occupants du lieu « *l'Anglaise* », comme le montre par exemple cette notation de 1930 : « *Limagne, Bosc et Mauron travaillent dans l'Anglaise coupent des arbres et arrachent ceux qui sont morts* ». Des sentiers tortueux bordés de buis le conduiront à un petit tertre, communément appelé « *la montagnette* »<sup>4</sup>, couronné de bancs en pierre d'où admirer la vue. Au passage, le jacquemart nouvellement installé dans le parterre, puisqu'il trônait depuis 1898 sur le toit du château, aura fait retentir ses clochettes, égrenant le temps et égayant sa promenade.



**Fig. 41** - L'allée des marronniers vue du château (18 janvier 1899). © Fonds Manse.

## 5.2. Des essences marqueuses de la bourgeoisie

Ce que le visiteur aura vu du parc, ce ne sont pas moins de 39 espèces végétales, relevant de cet engouement que connut la fin du XIX<sup>e</sup> siècle pour les espèces venues de continents différents, marqueurs véritables de l'identité bourgeoise de l'époque, comme le révèle Josiane Ubaud. « *Dis-moi ce que tu plantes et je te dirai qui tu es* », voilà le *leit-motiv* de son livre « *Des Arbres et des*

*Hommes* »<sup>5</sup>, qui s'intéresse à l'architecture et aux marqueurs végétaux du Languedoc et de la Provence et qui aide à comprendre le choix que l'on fit à l'époque des espèces et de leur implantation dans le parc. Les répertoriés ont demandé de s'appuyer sur l'inventaire et le plan qui ont été dressés en 2008 par Michel Valantin<sup>6</sup>, de l'association « *les Écologistes de l'Euzière* », puis revus par la mairie de Lunel-Viel en 2021 pour préciser leur implantation, mais aussi sur les documents d'archives (livres de comptes, semainiers, photos et cartes postales) qui évoquent les arbres et les espèces qui furent plantés à la création du parc, dès 1872 puisque les photos prises 20 ans plus tard les montrent déjà florissants, mais qui ont depuis disparu.

L'inventaire ainsi dressé rappelle dès l'abord cette dimension historique intrinsèque aux parcs qui présentent l'image actuelle de plantations décidées et effectuées dans le passé. S'en dégage dans le cas du parc de Lunel-Viel selon M. Valantin trois périodes de végétalisation, la plus récente débutant dans la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle et ayant essentiellement consisté à réparer et remplacer ce qui avait été planté auparavant. Elle est toujours d'actualité. De nombreuses survivances, comme il a déjà été dit, et le tracé ancien du parc, témoigneraient par contre d'un aménagement de style classique aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, comme par exemple l'allée des platanes qui fut aménagée par J.-J.-L. Durand. La fin du XIX<sup>e</sup> siècle, période dont traitent nos documents, montre que l'on y planta des espèces typiques du goût de l'époque, qui était aux « *jardins exotiques* » et aboutissait souvent à créer de véritables arboretums privés, à un point tel que selon Alix Audurier-Cros, « *le jardin méditerranéen devint symbole d'exotisme et de dépaysement pour la majorité des Français et des Européens de l'Europe du Nord* »<sup>7</sup>.

Marie-Hélène Bénétière confirme qu'à cette époque, « *est né l'engouement pour les plantes rapportées par les grandes expéditions maritimes aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles : chênes et conifères américains par exemple... Le jardin célèbre la beauté de la nature, certes, mais d'une nature artificialisée, idéalisée* »<sup>8</sup>. Pour la création de son petit « *paradis* », terme désignant aussi en vieux persan un « *jardin clos* », seul le grand bourgeois pouvait investir assez d'argent dans l'achat puis l'acheminement d'espèces qui marqueraient sa position sociale aux yeux du monde. Aussi n'est-il pas étonnant de retrouver de grands conifères jouxtant les demeures bourgeoises et les châteaux,



dont on peut admirer de la rue la cime qui dépasse des hauts murs et qui vont devenir les marqueurs privilégiés de la bourgeoisie. Commençons par les plus majestueux qui ornent le parc, les cèdres de l'Himalaya. Les archives indiquent que l'on choisit d'en positionner quatre autour du bassin et deux un peu plus loin (les seuls qui subsistent actuellement), qui correspondaient quant à eux au désir sentimental de marquer la naissance des deux enfants, choix d'une espèce semblant à la hauteur de l'importance que l'on donna à ces événements !

Le palmier, autre grand marqueur de la bourgeoisie de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, correspond pour J. Ubaud à l'attrait d'alors pour l'orientalisme et les plantes nouvelles. Selon cette auteure, il était devenu « *la signature privilégiée des maisons bourgeoises de villages languedociens [...] voulant se démarquer des habitations communes* »<sup>9</sup> mais était également très présent dans les parcs des grands domaines viticoles qui en renfermaient souvent plusieurs. On n'hésita pas ici à en planter toute une allée, suivant aussi en cela le goût bourgeois pour la symétrie mais venant surtout magnifier encore l'architecture remarquable de la nouvelle orangerie ! (Fig. 42) Il n'en reste actuellement qu'un seul, un palmier de Chine.

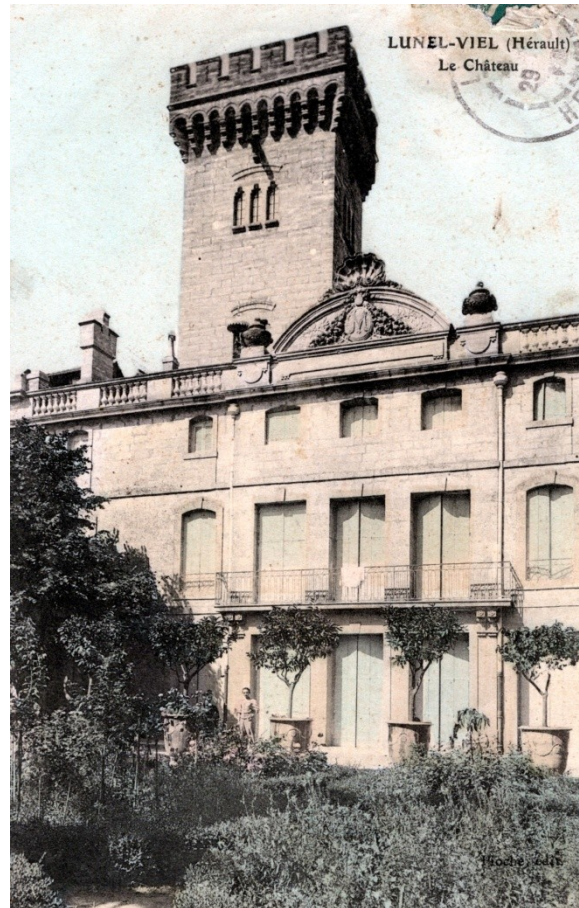


**Fig. 42** - L'allée des palmiers.  
Carte postale non datée. © Fonds Manse.

Soulignons cependant la présence toujours actuelle dans le parc d'un autre grand marqueur, le magnolia, ici magnolier à grandes fleurs, qui est une espèce de grande taille originaire des États-Unis. On le retrouve, selon J. Ubaud, dans les parcs des demeures de prestige comme les châteaux, toujours associé au cèdre et au palmier. Le parc du château de Lunel-Viel en représente un cas typique et ne fait que confirmer les conclusions de l'auteure. N'oublions pas également l'oranger,



espèce exotique que les grands propriétaires de la région exposaient généralement dans des vases d'Anduze du début du XIX<sup>e</sup> siècle qui en accentuaient la valeur et la rareté. La trentaine d'orangers que possédait Paul Manse passaient la belle saison sur des socles (toujours visibles aujourd'hui) entourant un parterre devant le salon et le bureau (façade est), emplacement propice pour les faire admirer aux visiteurs ! (Fig. 43)



**Fig. 43** - Les orangers dans leurs pots d'Anduze devant la façade est du château. On retrouve sur le fronton l'initiale des Manse.  
Carte postale (date illisible). © Fonds Manse.

Mais ils nécessitaient le travail de 5 à 6 hommes pour les rentrer chaque hiver (« 8 nov. 1934, 5 aident Louis à rentrer les orangers et tous les bancs et chaises ») et leur présence justifia la construction d'une nouvelle orangerie : but doublement atteint dans l'ostentatoire ! Car leur fonction était d'être vus et d'affirmer le rang social, comme les trois espèces précédentes. Des arbres ayant fonction de signe et non d'usage...



Contrairement à ces arbres « marqueurs sociaux », pour lesquels aucune considération rationnelle n'avait prévalu, c'est la raison qui entraîna la plantation d'arbres destinés à fournir l'ombre essentielle au bien-être sous le climat méditerranéen. On compte parmi ces arbres les platanes et les marronniers des allées qui entourent le château, les marronniers ayant été cependant davantage prisés de la bourgeoisie comme une espèce plus prestigieuse. Sans surprise, l'inventaire actuel montre qu'ils constituent les espèces les plus nombreuses dans le parc, puisqu'il reste encore 41 platanes et 42 marronniers. Mais on y trouve aussi 34 micocouliers, de Provence et de Virginie, typiques de la palette végétale employée à cette époque, 20 cyprès, 14 chênes, verts et liège, dont un immense qui fait la joie des photographes, 6 tilleuls, 5 arbres de Judée, 5 acacias, 5 sophoras et 2 photinias, eux aussi typiques de l'époque, 3 plaqueminières, d'Italie ou de Chine, 3 pins Pignon ou d'Alep, etc. Signalons aussi la présence de 2 mûriers de Chine à papier et n'oublions pas le ginkgo biloba, dont l'intérêt ornemental le dispute à ses vertus médicinales et explique l'engouement qu'il connut dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle ! La liste est longue, et comprend tant arbres qu'arbustes (30 buis tout de même, 9 ifs et 9 lauriers par exemple) destinés à délimiter des espaces ou à s'exposer seuls au simple plaisir des yeux, comme le montre leur emplacement dans le parc.

Les semainiers et les photos anciennes donnent à voir grandir, parfois mourir ces espèces au fil des ans et à situer aussi leur emplacement dans le parc. Ainsi se dessinent un historique de la configuration du parc mais aussi un inventaire des aléas qu'il connut au cours de son histoire. L'examen de photos datant de 1899 montre par exemple que des fleurs de pampa, espèce exotique s'il en fut, entouraient le bassin. Elles n'existent plus aujourd'hui. D'autres permettent aussi de suivre la croissance de palmiers qui disparaîtront malheureusement aussi par la suite. Mais ce sont les semainiers qui sont cependant les plus parlants.

En 1917 par exemple, une note indique que l'on abat « l'arbre sycomore fond de l'allée », une espèce d'érable de grande taille fréquent en Europe, que Paul Manse avait dû faire planter à cause de sa croissance rapide. Si son abattage explique qu'il n'ait pas été répertorié en 2008, cette notation indique en tout cas la présence d'une 40<sup>ème</sup> espèce à l'époque ! De nombreux semainiers notent les branches qu'il faut ramasser après une tempête de vent mais ceux de 1962 et 1970

montrent la puissance de ces bourrasques puisque des arbres de grande taille sont même arrachés :

- « 29 oct. 1962, tempête du nord »
- « 30 oct. marronniers tombés par le vent »
- « 12 janv. 1970, Jean C. débarrasser arbres déracinés par tempête ».

C'est parfois une autre forme de tempête, comme la guerre de 1939-1945, qui peut abattre des arbres, comme le note le semainier d'octobre 1953 : « tomber l'arbre brûlé par le tank allemand » ! Mais aussi tout simplement l'entretien normal d'un parc où de nombreux arbres peuvent gêner la circulation ou attraper une maladie, comme en 1964 où l'on indique le 8 avril : « enlever chenilles sur les arbres ». Ainsi en 1934-1935, on voit notés :

- « 1 août 2 coupent des pins morts » (mort sûrement due à la sécheresse)
- « 17 nov. 2 arrachent un arbre dans le parc »
- « 31 déc. 2 coupent les platanes du hangar »
- « 2 janv. 2 hommes arrachent 2 arbres au jardin potager »
- « 14 mars V. aide L. à couper le marronnier et tilleul de devant le château »

Tilleul dont on soulignait en 1930 que l'on ramassait les feuilles pour faire des tisanes. Il en reste cependant encore actuellement 6 qui montrent l'importance que pouvait avoir cette cueillette ! En 1957, on signale aussi : « 2 mai arracher marronnier dans la grande allée ».

Les arbres, on les retrouve dans le parc bien sûr, mais aussi au moulin : « 2 taillent les arbres du moulin » et le long des murs. Cela, on le sait grâce à la sécheresse qui semble avoir prévalu à l'été 1935 :

- « 20 juil. 1 arrose les arbres le long du mur du plantier »
- « 22 juil F. écurie puis arrose le jardin. 1 arrose les arbres le long du mur de route nationale ».

Il fallut même arroser plusieurs fois des arbres, comme les platanes, qui ne nécessitent pas d'habitude d'entretien : « 26 juil. F. arrose les platanes et remplit le bassin ». On devine le temps que cela prit quand on considère le nombre de platanes qu'évoque le semainier de 1941 : « 8 fév. étrennes aux 4 Lorrains pour élagage de mes 70 platanes (très élagués pour servir de bois de chauffage car pénurie) ». Les années 1957-58 voient par contre la plantation de 100 cyprès, ce qui nécessite 5 jours de travail : « 2 au 6 déc. 1957





*tranchées pour les cyprès* », « *janv. 1958 dépenses : 100 cyprès* ». Ces années-là connaissent en effet une vogue des haies, encouragée par les pépinières du Bas-Rhône, pour préparer la reconversion au maraîchage ; on planta un million de cyprès, chiffre officiel ! On n'en trouve cependant plus que 20 actuellement dans le parc selon l'inventaire dressé en 2021.

L'apport de l'examen des semainiers ressort quand on se rend compte qu'une espèce, les jujubiers, que l'inventaire qui a été dressé en 1995 ne mentionne pas, était pourtant bien présente dans le parc et que sa présence perdura même jusqu'en 1959 au moins puisque le semainier d'alors indique : « *14 août nettoyer l'allée des jujubiers* ». La présence de cette espèce originaire de Chine est pourtant instructive selon J. Ubaud, puisque tombée dans l'oubli au point, dit-elle, que les Pieds-noirs pensent l'avoir ramenée d'Algérie : elle était au contraire une plante familière de tous les jardins d'autrefois, car on appréciait le goût de son fruit. Il s'en vendait énormément au XIX<sup>e</sup> siècle pour ses vertus adoucissantes et la fabrication de gomme pectorale... C'est une 41<sup>ème</sup> espèce !

Les divers travaux d'entretien que note le semainier de 1934-35 montrent que l'on cultive aussi, à côté des jujubiers, une banquette de groseillers, dont on n'a également plus trace, comme des banquettes de dahlias<sup>10</sup>, qui nécessitent pourtant beaucoup de soins :

- « *13 nov. coupe les tiges des dalhias* »
- « *5 déc. arrache les dalhias et les rentre dans la serre* »
- « *23 et 28 janv. F. cultive les banquettes des dalhias* »

Le long des jujubiers également, sont plantés des rosiers que l'on trouve aussi contre le mur composant la tonnelle, ou autour du grand bassin :

- « *9 et 16 nov. cultive les rosiers le long des jujubiers* »
- « *18 nov. fait les fossés pour arroser les rosiers des jujubiers et la tonnelle* »
- « *19 nov. taille les rosiers de la tonnelle* »
- « *21 nov. taille les rosiers et arbustes du grand bassin* ».

Ce même semainier indique aussi la présence de corbeilles devant le château :

- « *24 nov. arrache les plantes qui sont gelées des corbeilles* »

- « *26 nov. cultive les corbeilles de devant le château* »

Ces notations confirment, si les photos ne l'avaient déjà fait, que le buis, espèce typique des parcs qui a perduré, compose les haies du jardin à l'anglaise mais aussi une partie des corbeilles :

- « *27 nov. finit de cultiver les corbeilles puis taille le buis* »
- « *28 nov. taille les buis des corbeilles* ».

Ce qui explique le nombre de jours passés à les tailler, comme en 1971 où l'on met 5 jours pour le faire :

- « *19 mai tailler buis (5 jours)* ».

Toujours en 1934-35, si de nombreux arbustes, dont on ne précise pas le nom mais l'entretien qu'ils nécessitent, sont présents, une espèce endémique du Midi, le laurier-tin, est cependant évoquée : « *28 déc. taille les lauriers-tin de l'allée du hangar* ». Comme la vigne qui, sortant des terres agricoles, vient orner la tonnelle : « *17 déc. taille les vignes de la tonnelle* ». A l'inverse, le lierre sort des limites du parc pour agrémenter le moulin se trouvant sur le parcours entre les clos :

- « *21 déc. V. coupe le lierre du moulin, coupe les ronces du moulin (5 heures)* »
- « *22 déc. 1 finit de couper le lierre du moulin* ».

La profusion d'espèces que comporte le parc présente une similitude certaine avec le jardin de l'hôtel de Lunas, à Montpellier, étudié par Patrick Florençon, qui fut aménagé à la même époque : « *pelouses, corbeilles et massifs, arbustes isolés ou formant haie, arbres d'ornement, mais aussi bassin orné d'une rocaille et peuplé de poissons rouges, volière, mobilier divers disposé çà et là pour profiter de telle ou telle perspective...* »<sup>11</sup>. Une profusion d'espèces et d'aménagements dit-il, qui s'expliquent par la peur que les hommes du XIX<sup>e</sup> siècle ressentent devant le « vide ». Nul vide ici de toute évidence, d'autant moins avec les nombreux aménagements qui furent construits. Si au fil des années on indiquera en effet la plantation de fleurs annuelles, des tulipes, des pétunias par exemple, la principale attraction du parc résidera cependant dans la trentaine d'orangers bien exposés en un demi-cercle face aux fenêtres du salon qui justifieront l'édification d'une orangerie, le fleuron véritable de ce parc.





Fig. 44 - L'orangerie bâtie en 1876. Carte postale de 1908. © Fonds Manse.

### 5.3. Des aménagements ostentatoires

Le besoin de montrer son appartenance sociale se manifestait déjà par la présence d'un pigeonnier, noté depuis le XVII<sup>e</sup> siècle et dont on fera encore mention jusqu'en 1954, « *nettoyer les pigeons* ». Mais il va encore s'affirmer davantage par la construction d'une orangerie en 1876. (Fig. 44) L'air du temps dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle est aux innovations architecturales d'une bourgeoisie voulant marquer son emprise sur le territoire. Paul Manse ne déroge pas à la règle.

Afin que nul n'ignore sa magnificence, on va la construire le long de la route nationale et lui donner des dimensions imposantes : 29 m sur 5,9 m ! Mais on va même faire surmonter ses murs extérieurs de vases en pierre richement ornementés posés sur des socles, confirmant le constat que dresse A. Audurier-Cros sur l'abondante décoration des châteaux de l'époque : « *grilles d'entrée en fer forgé, sculptures, vases et urnes ouvragés, corbeilles de pierre en ronde-bosse...* »<sup>12</sup>. On ajoutera aussi le haut mur qui la jouxte en y plaçant deux grilles de fer forgé pour que l'on puisse ainsi en admirer au moins les pignons est et ouest depuis la rue. Cette orangerie

qui, comme son nom l'indique, sera destinée à accueillir chaque hiver la trentaine d'orangers dans leurs vases d'Anduze du début du XIX<sup>e</sup> siècle qui ornent habituellement le parc, sera d'une facture tellement remarquable que l'édifice sera classé à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques en octobre 1990. Le plan qui a été dressé la même année par J.-L. Girard pour préparer ce classement montre tous les détails de son architecture. Nous reprendrons la description faite en 2011 :

« *L'édifice en pierre de taille tendre est généreusement éclairé sur sa façade principale et sur ses murs pignons par onze larges baies en plein cintre. En façade, les baies sont encadrées de trumeaux et de médaillons ornés de placage de marbre, tandis que les baies des pignons sont encadrées de colonnes de pierres dures. Il est couvert par une audacieuse voûte en berceau de briques s'élevant à 7,55 m, renforcée par des poutrelles métalliques et couverte d'ardoises taillées en écailles* »<sup>13</sup>

Imaginé par l'architecte Allard, celui-ci en dessina aussi l'ornementation sculptée par Michel et Brémond, qui comprenait entre autres des vases et antéfixes, un tympan daté et orné de l'initiale des Manse et du buste de Mme Manse et une « *fontaine consistant en un motif couronnement congélation et*



**Fig. 45** - L'orangerie, porte principale surmontée d'un tympan daté et orné de l'initiale des Manse et du buste de Madame P. Manse (1994). © Claude RAYNAUD.



**Fig. 46** - A l'intérieur de l'orangerie, fontaine portée par la statue de Léon, fils défunt, et surmontée du buste de Madame P. Manse (1994). © Claude RAYNAUD.

une statue fils de Mr. Manse pierre de Lens». **(Fig. 45 et 46)** Cette statue rendait hommage au premier enfant du couple mort à l'âge de 6 ans, Jean, aîné d'Éveline (mère de Bernard de Montaut-Manse) et de Léon. Les factures de 1878 montrent que Paul Manse dépensa pour les sculptures de cet édifice pas moins de 11 707,18 F du Second Empire (le franc équivalant à environ 3,3 euros actuels) !

D'autres factures posent cependant problème. Si la construction officielle de l'orangerie date de 1876, des factures de 1877 adressées à Paul Manse par Gaston Vidal, « couvrant à Alais », évoquent des travaux de réfection de la toiture : « réfection de la toiture en ardoise d'une Orangerie à son château de Lunel-Viel » et même plus loin d'une véritable reconstruction : « prix convenu pour la reconstruction en entier de la toiture ». Ce qui amène à se poser la question : fut-ce là véritablement une construction nouvelle ou une rénovation ? A peine construite, pouvait-il déjà y avoir des besoins de réparation de la toiture, ou ces réparations succédèrent-elles à quelque malfaçon ?

Toujours est-il que ce magnifique bâtiment entraîna la création d'une allée y conduisant,

plantée de palmiers dont les photos montrent le développement au fil des ans. Une allée qui débutait à l'allée des marronniers et contournait en son centre un nouveau venu également dans le parc, un bassin ovale flanqué de fleurs de pampa qui accentuaient encore le dépaysement recherché par les palmiers. **(Fig. 47)** Exotisme hétéroclite s'il en fut, puisqu'à ces palmiers venus d'Afrique, à ces fleurs de pampa venues d'Amérique du sud, on adjoignit quatre cèdres venus eux de l'Himalaya. Mais un dépaysement qui accentuait le caractère récréatif auquel on destinait ce bassin, dit « grand bassin ». Une facture de 1877 indique que ce fut un entrepreneur de Marseille, L. Michelis fils, qui construisit le couronnement du bassin et installa en son centre une colonnette d'où jaillissait un jet d'eau. Deux ans plus tard, une autre facture montre que l'architecte Allard trouva bon d'installer autour du bassin deux bancs en pierre. Outre la beauté que ce bassin amenait au parc, la présence d'une barque montre que l'on y passa d'agréables moments de détente, comme en attestent de nombreuses photos.

On va également construire vers 1900 un pont sur le Dardaillon, dit « Pont de Fer », ouvrage



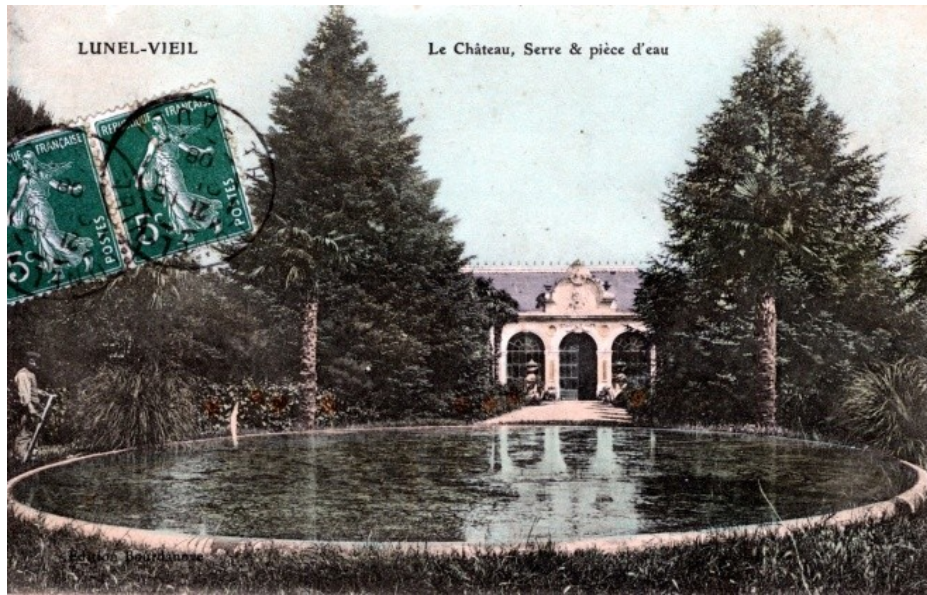


Fig. 47 - Autour du bassin le jardinier fauche l'herbe. Carte postale de 1908. © Fonds Manse.

d'art que le propriétaire voulut de caractère romantique, dans l'esprit de l'aménagement du parc. Il remplacera l'ancien pont en bois, construction provisoire devant permettre l'exploitation nouvelle du Clos Neuf qui se situait de l'autre côté du ruisseau. On peut imaginer que cette structure en bois était fragilisée par les crues régulières de ce dernier puisqu'une photo de 1900 montre que la passerelle repose sur un sommier beaucoup plus bas et qu'une partie du garde-corps a été emportée. On va surélever ce nouveau pont en faisant des culées beaucoup plus hautes. Il comprendra un tablier de 6,90 m d'ouverture biaise et de 4,20 m de largeur et sera composé de six poutrelles IPN de 240 mm sur 100 mm

reliées par des entretoises métalliques. La chaussée empierrée de 3,30 m de largeur délimitée par une bordure en pierre dure sera empruntée pour la promenade, ou pour les besoins d'exploitation du domaine par les charrettes, tombereaux, jardinières, etc. La sécurité sera assurée par un garde-corps métallique assemblé par rivets et fixé sur les poutres de rive, dont les extrémités en retour sur 1,25 m se termineront par des colonnettes en fonte ouvragée, scellées sur le couronnement de murs en « L » qui protègent les berges. Une carte postale montre la fierté des occupants d'une voiture attelée que l'on a arrêtée au beau milieu de ce pont ! (Fig. 48)

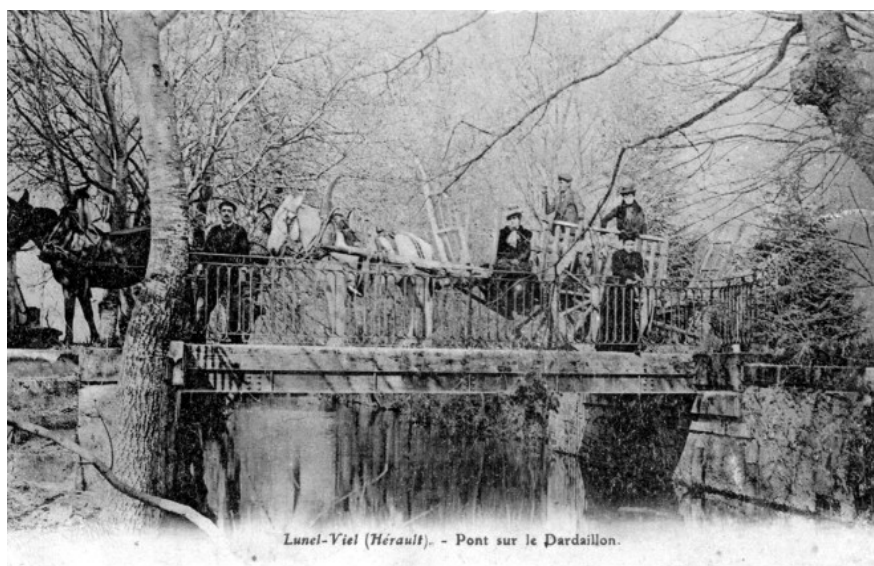


Fig. 48 - Entre les deux clos, le Pont de Fer. Carte postale non datée. © Fonds Manse.





## 5.4. Un système d'irrigation sophistiqué

Ambivalence du climat méditerranéen, qui demande de jongler entre sécheresses et inondations à la suite des violents orages qui font déborder des cours d'eau d'ordinaire asséchés ou paisibles... Et pourtant, les murs qu'on laisse lorsqu'on agrandit le domaine cultivable, la surélévation du nouveau pont, tout marque que l'on cherchait à éviter le pire. Car le Dardaillon, ce petit cours d'eau qui s'écoulait paisiblement en offrant un havre de fraîcheur aux promeneurs qui traversaient la propriété, connu des crues régulières catastrophiques, dont il reste quelques traces. Une lettre du 7 novembre 1827 de Mme J.-J.-L. Durand à son fils Raymond, consul de France à Venise, l'évoque :

*« Je ne sais pas si je t'ai marqué que les pluies énormes qui ont eu lieu tout le temps des vendanges ont fait dans tous nos pays beaucoup de mal. Mais surtout dans nos environs nous avons fait notre vendange avec le double de frais. Nous avons failli y perdre toutes nos mules et nous avons eu demi récolte de mauvais vin, dont une partie même, ayant eu plusieurs fois la rivière sur elle, a dû être donnée ».*

La crue historique du 1<sup>er</sup> novembre 1871 est indiquée sur un plan dressé le 15 janvier 1872 par la compagnie de chemins de fer dont un pont a été submergé : l'eau monte de 3 m en amont du pont de la route nationale et une note indique que « à 75 m environ du pont côté de Montpellier l'eau a traversé la route et démolit un mur de clôture ». Trois photos du 28 février 1901 ou 1902 montrent « les pins couverts d'eau » et le Dardaillon ayant inondé les parcelles qu'il longe, l'une prise du Pont de Fer du domaine et une autre du pont du chemin de fer. (Fig. 49) En septembre 1933, la crue emporte en partie les murs de clôture de part et d'autre du pont submersible chemin du Dardaillon et de la Barthelasse (remplacé en 1964 par le pont actuel). Ils ne seront jamais reconstruits. En 1937-38 l'on note : « relèvement mur tombé par l'eau (mur de la Barthelasse) ». Pas d'information pendant la période de fermage puisqu'elle n'est pas documentée, mais l'année même où Paul Manse reprend la direction du domaine, le 9 décembre 1953 exactement, il note que « la rivière monte et inonde tout ». En 1954 également est noté le 18 mars : « la rivière inonde » et en 1956 : « orage inondations pas de grêle 2 fusées ». Fin des notations le 24 février 1969 : « inondations aux bords des rivières ».

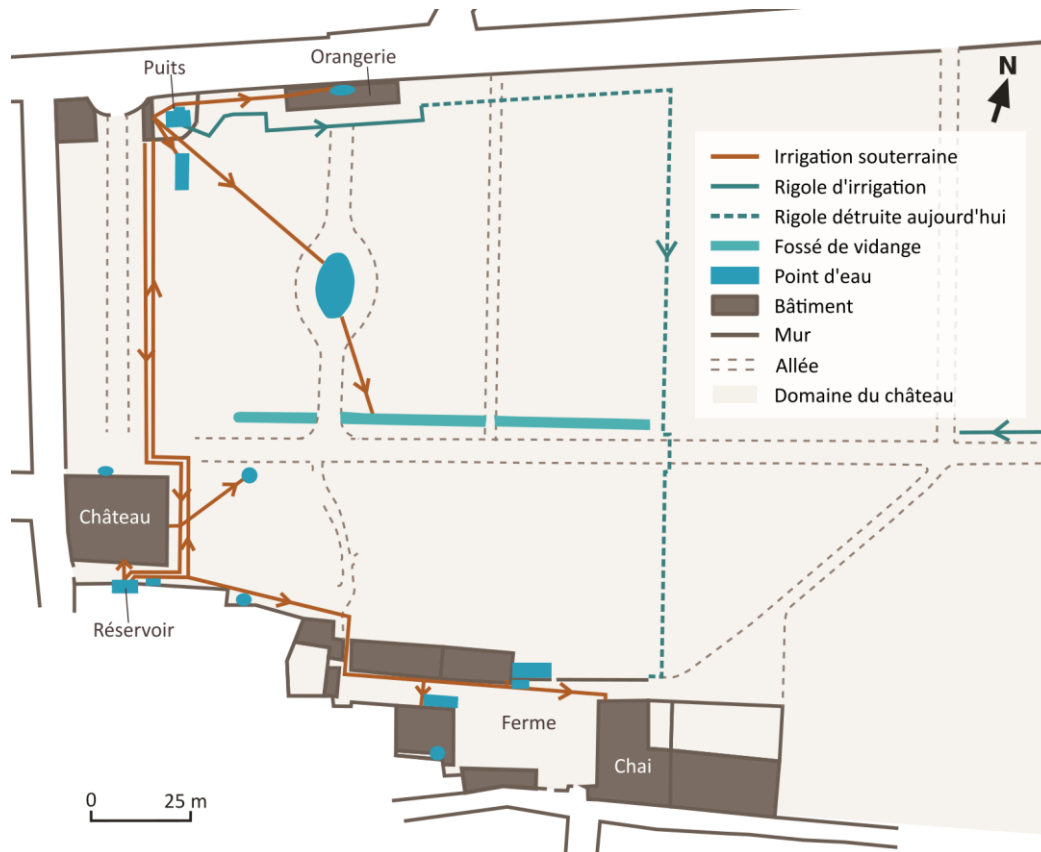


Fig. 49 - Inondation du Clos Vieux en 1902. Carte postale de 1902. © Fonds Manse.



Si les crues affectaient régulièrement le domaine, c'est cependant plutôt contre la sécheresse, comme dans toute région méridionale, qu'il fallut le prémunir, surtout quand le parc fut créé. Aménager un parc de cette envergure demandait en effet d'imaginer un système d'irrigation susceptible de pourvoir à l'arrosage de toutes les espèces nouvellement

plantées mais aussi à l'alimentation en eau des bassins qui désormais l'ornaient, comme le voulait un goût développé dans les châteaux du Midi depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle : « l'eau est omniprésente. Qu'elle soit miroir d'eau ou jouant dans les fontaines, elle anime le jardin et symbolise la vie dans ce pays de soleil et de sécheresse »<sup>14</sup>. **(Fig. 50)**

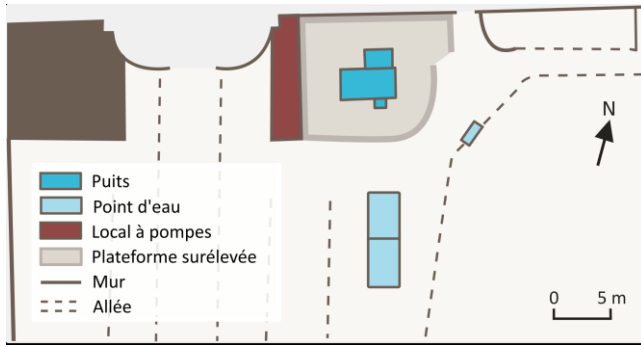


**Fig. 50** - Plan du système d'irrigation à partir du local des pompes.  
© Jean-Louis GIRARD, Maëlle BANTON, Isabelle CELLIER.

Pas moins de deux nouveaux puits vont être creusés, venant s'ajouter à deux petits dont un était mitoyen avec la maison du jardinier à l'arrière du château et l'autre situé sur la façade de ce dernier, mais venant surtout s'ajouter au puits principal situé à l'entrée du parc, à l'est du portail donnant sur la rue. **(Fig. 51 et 52)** Un puits que l'on va aussi approfondir pour en augmenter le débit puisqu'on va le relier à des pompes que l'on positionnera dans un local déjà existant à l'entrée du parc. Le schéma d'alimentation et de distribution de l'eau **(Fig. 53)** montre qu'elles seront elles-mêmes reliées à un réservoir que l'on va construire au sud-est du château pour l'alimenter en eau courante. **(Fig. 54)** A partir des pompes, il y aura aussi un refoulement dans le réceptacle de la noria pour permettre l'irrigation

par tout un réseau de rigoles en pierre qui, contournant l'orangerie, feront le tour complet du parc. **(Fig. 55)** On installera enfin dans le local des pompes un petit réservoir secondaire pour alimenter le grand bassin ovale dans le parc, une fontaine dans l'orangerie ainsi que le bassin tout près du puits destiné au lavage du linge. Du grand réservoir même, on installera une autre canalisation qui alimentera les dépendances : vieille serre, écurie, étable, cave et le bassin pour laver les chevaux. C'est aussi à cette époque-là que l'on creusera un grand fossé pour vider l'eau du bassin ovale et le nettoyer.

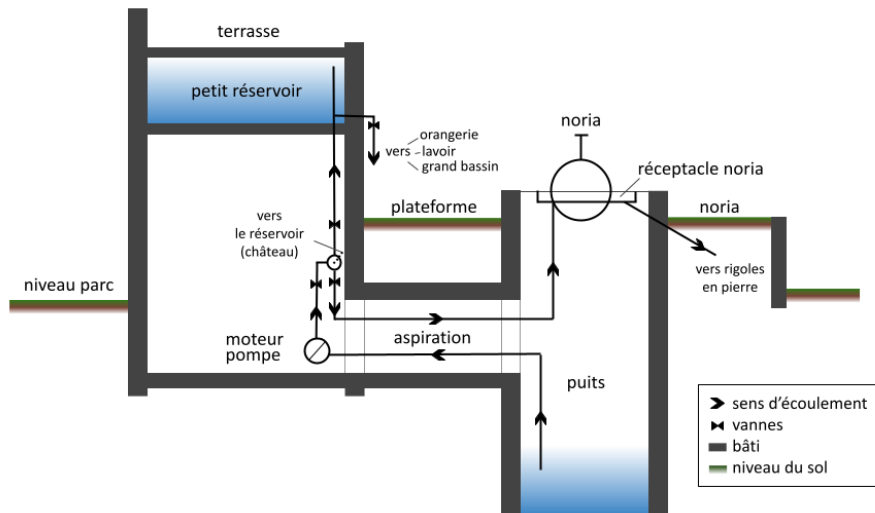
Les transformations ne s'arrêteront pas là. La grande allée de marronniers du parc va en effet être prolongée jusqu'au Dardaillon et bordée au nord en



**Fig. 51 - Plan du puits à noria à l'entrée nord du parc.**  
© Maëlle BANTON.



**Fig. 52 - Puits à noria à l'entrée nord du parc (2023).** © Isabelle CELLIER.



**Fig. 53 - Schéma d'alimentation et de distribution de l'eau.**  
© Jean-Louis GIRARD.

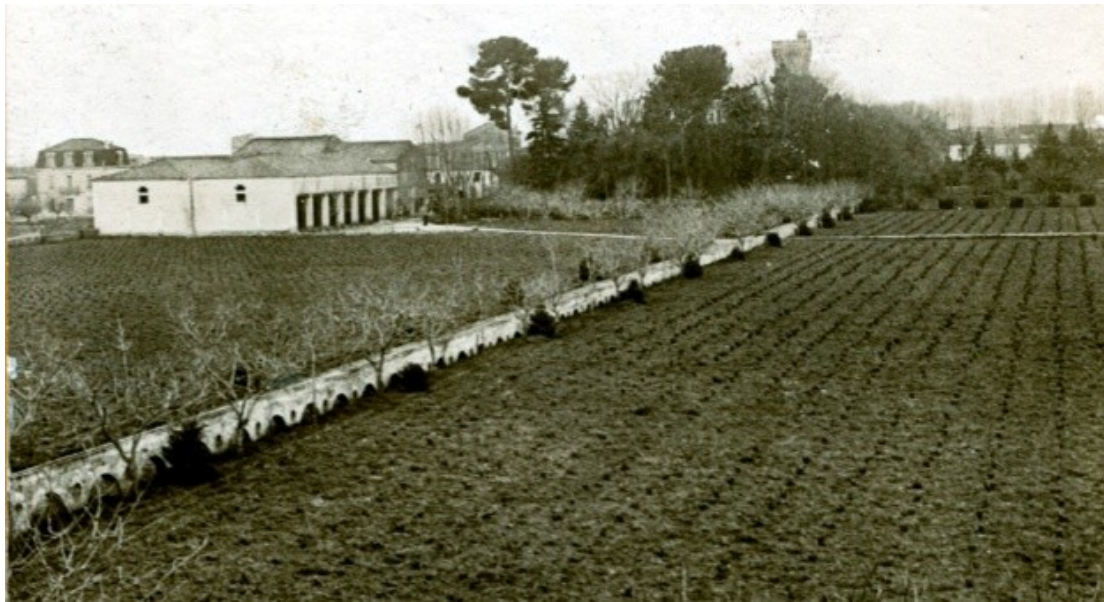


**Fig. 54 - Réservoir en limite sud du château (2021).** © Isabelle CELLIER.



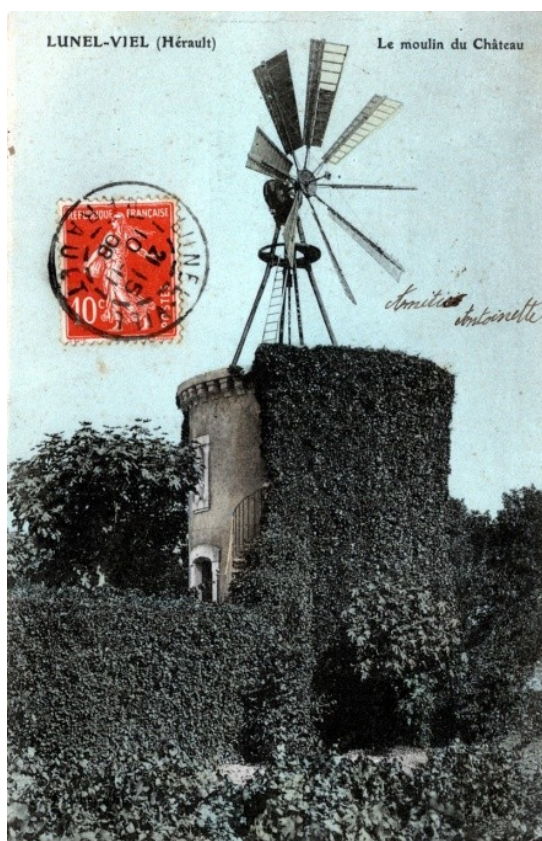
**Fig. 55 - Rigole d'irrigation dans le parc (2021).**  
© Isabelle CELLIER.





**Fig. 56** - L'aqueduc traversant le vignoble du Clos Vieux (1898). © Fonds Manse.

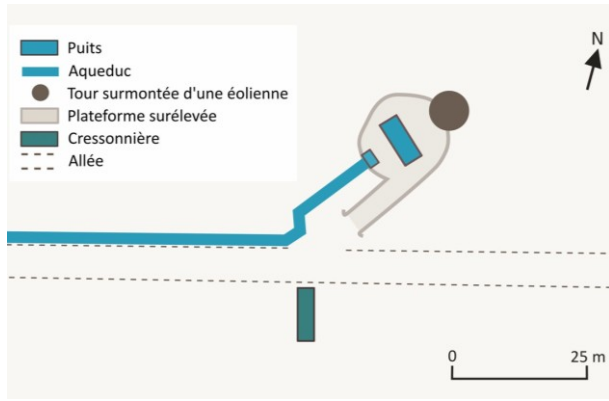
1878 par un aqueduc d'une longueur de 150 m et comprenant 53 arceaux. **(Fig. 56)** Pour obtenir une déclivité par rapport à la pente du terrain naturel et afin que l'eau puisse s'écouler vers le parc, on va installer sur une plate-forme d'1m80 une tour



**Fig. 57** - Le moulin, tour surmontée d'un belvédère et d'une éolienne. Carte postale de 1908. © Fonds Manse.

surmontée d'un belvédère, « *le moulin* », pour concilier l'agrément aux fonctions utilitaires, puisque la plate-forme sera destinée en premier lieu à ancrer une éolienne. **(Fig. 57)** A ses pieds, un nouveau puits permettra de faire remonter l'eau par une noria actionnée par un mulet, pour qu'elle s'écoule vers le parc dans la rigole de l'aqueduc adossé à la tour et incliné à 3,2 mm/m. **(Fig. 58 et 59)** Des départs de tuyaux en fonte jalonnent son parcours afin que outre le parc, cette eau serve à l'arrosage des cultures du Clos Vieux, comme ce sera le cas des pommiers après la reconversion consécutive aux gelées de 1956. Une canalisation en poterie assurera l'évacuation de l'eau dans le Dardaillon en cas de mise en charge de la nappe phréatique qui inonde de temps en temps le Clos, après un épisode pluvieux, avec un écoulement sur le chemin de la Barthelasse.

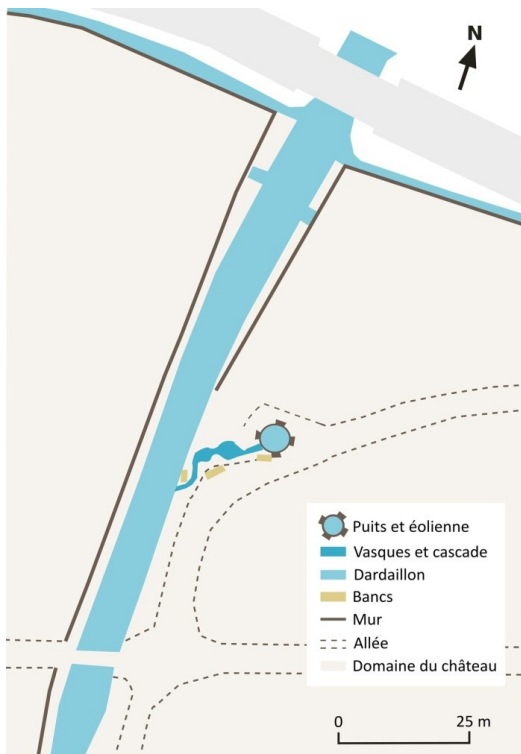
En 1892, un autre puits, le troisième du domaine, sera creusé sur la rive gauche du Dardaillon, dans la partie nord du Clos Neuf. **(Fig. 60 et Fig. 60bis)** L'entreprise H. Rossin & C<sup>ie</sup> d'Orange installera une éolienne « *pompe à vent* » pour assurer l'arrosage du bois de pins récemment plantés. **(Fig. 61)** Ces installations viennent confirmer les propos de P. Claval au sujet des besoins en eau de la végétation méditerranéenne : « *depuis toujours, dans le monde méditerranéen tout au moins, [les jardiniers] pratiquent l'irrigation et l'arrosage même lorsque leurs voisins ne connaissent que la culture pluviale* »<sup>15</sup>. Pour ce faire, ils sont obligés de redoubler d'ingéniosité et de savoir-faire qui s'appuient « *sur des savoirs ancestraux, transmis par*



**Fig. 58** - Plan du puits à noria et du moulin.  
© Maëlle BANTON.



**Fig. 59** - Puits à noria du moulin. Observer le départ de l'aqueduc à l'arrière-plan (1993). © Jean-Louis GIRARD.

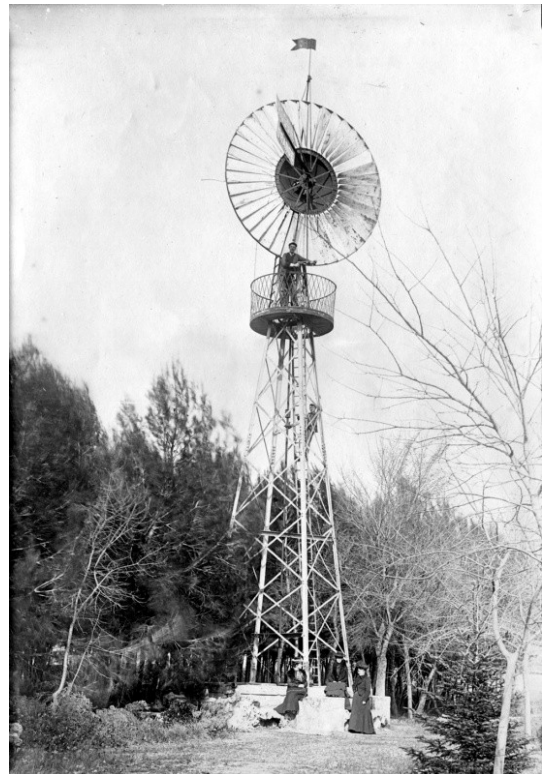


**Fig. 60** - Plan du puits du Clos Neuf, vasques et cascade.  
© Maëlle BANTON.



**Fig. 60 bis** - Puits du Clos Neuf (1993).  
© Jean-Louis GIRARD.

**Fig. 61** - Éolienne « pompe à vent »  
du Clos Neuf.  
Carte postale non datée.  
© Fonds Manse.





*l'Espagne et le Maghreb d'une part, l'Italie d'autre part* » selon A. Audurier-Cros<sup>16</sup>, comme ce fut le cas au château et comme le confirme Frédérique Boura, constatant la dégradation actuelle de certains parcs :

« *Entre l'absence de maîtrise de drainage [...] le paysage artificialisé ancien était détruit, même pas compris, et le paysage artificialisé actuel ne reposait sur aucun équilibre. Les visiteurs pataugeaient dans les allées, les arbres tombaient, l'herbe se refusait à pousser... Les architectes se sont rendu compte que ces parcs étaient des ouvrages reposant sur un équilibre absolument précaire entre un aménagement de type de génie civil et une construction hyper raffinée.* »<sup>17</sup>

Cet équilibre doit donc être étudié de plus près que ce que l'on faisait jusqu'à maintenant si l'on veut essayer de le reproduire actuellement car, comme le souligne également l'auteure, l'art du jardin n'est pas simple et apparaît au contraire « *avoir été à la pointe de l'utilisation des savoir-faire traditionnels comme des innovations scientifiques* ». Ceci explique que certains propriétaires aient parfois fait directement appel à un ingénieur pour imaginer la distribution de l'eau et mettre en place les canalisations nécessaires, comme dans le cas du château de la Dragonne dont parle Dominique Ganibenc<sup>18</sup>. Rien ne l'indique ici.

Par contre tout indique que ces systèmes d'irrigation et de rétention d'eau demandèrent beaucoup d'entretien, particulièrement en été bien sûr. En 1934-35, seul le jardinier semblait en être chargé, sauf au moment des préparatifs de vendange, où on pouvait lui adjoindre jusqu'à six hommes pour l'aider :

- « *28 juin fait les fossés pour arroser les rosiers des jujubiers et la tonnelle* »
- « *8 juil. nettoie le petit bassin puis jardin* »
- « *19 juil. François nettoie les fossés pour vider le bassin* »
- « *17 août 6 commencent à nettoyer le fossé qui va à la rivière* ».

Ce travail dépassait d'ailleurs les limites du domaine puisqu'il concernait aussi l'entretien de vignes situées à l'extérieur mais faisant partie intégrante de l'exploitation, comme la vigne dite « des Canniers » :

- « *19 août 6 font le fossé des Canniers* »
- « *20 août 3 nettoient le fossé des Canniers* »
- « *23 août 3 finissent le fossé des Canniers* ».

Le semainier de 1930-31 montre quant à lui que l'entretien nécessitait, rien que pour le grand bassin et les fossés qui l'entouraient, le travail de deux et parfois trois hommes. Les annotations ne manquent pas :

- « *29 juil. L. et B. nettoient les fossés pour recevoir l'eau du bassin* »
- « *30 juil. L. et B. finissent de nettoyer les fossés puis du temps que l'eau s'écoule on va...* »
- « *31 juil. L. et B. travaillent à sortir la vase du bassin* »
- « *1<sup>er</sup> août L., B. et M. finissent de nettoyer le bassin* »
- « *5 août L. fait les fossés de la tonnelle* »...

L'annotation : « *3 août L. nettoie le bassin des chevaux et les deux petits bassins du parc* », indique la présence dans le parc, outre le grand bassin, de trois autres bassins. Si la destination de l'un d'eux est clairement signifiée, « *bassin des chevaux* », le plan de 1895 ne l'indique cependant pas. L'examen des vestiges dans le parc montre par contre qu'il se situait en prolongement de l'écurie. Au niveau du sol, mais de 1m50 de profondeur, un plan incliné permettait d'y faire descendre les chevaux pour que l'on puisse les laver, sûrement après leur travail dans les vignes. Beaucoup de questions par contre par rapport aux deux autres bassins. S'agit-il du bassin servant de lavoir ? De la fontaine qui le précède ? Ou de celui se situant dans le bois de la Barthelasse ? Rien ne l'indique, sur aucun des semainiers consultés.

Toujours est-il que tous ces aménagements, mais aussi les allées périphériques telles qu'elles figurent sur le plan géométrique de 1895 qui font sortir du parc l'aménagement paysager, témoignent de la volonté du propriétaire d'associer aux équipements qu'exigeait l'exploitation, ceux qui relevaient de l'agrément. Ils constituent un exemple exceptionnel de structuration d'un domaine viticole dans l'esprit d'un jardin « à l'anglaise » à la mode en cette fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Comme le constate également P. Florençon au sujet du jardin de l'hôtel de Lunas aménagé à la même époque : « *On est loin de la sobriété du jardin à la française.* »<sup>19</sup> On voit ainsi s'affirmer un modèle biparti que reproduit aussi le domaine Vedel, voisin du château et comme lui adossé au village dont il récuse la micro-propriété, sensible jusque dans le parcellaire des habitations, tout en y recrutant sa main-d'œuvre. Le propriétaire-*dominus* jouit des aménités du parc et de l'orangerie tout en contrôlant l'activité





viticole dans le chai et la ferme établis au plus près de sa confortable résidence, héritière de la villa romaine (supra Fig. 4). Depuis son parc qui conduit jusqu'aux clos, secondé par son régisseur, le propriétaire dirige l'exploitation du vignoble.

## 5.5. Un parc destiné en premier lieu à l'agrément

*« Il est mille façons d'utiliser un jardin, de le réserver à ceux qui le travaillent, d'en faire un prolongement du logement, de l'ouvrir aux amis, d'y organiser jeux, fêtes et masques, ou plus simplement d'y passer dans le calme ses moments de loisirs », selon P. Claval<sup>20</sup>. Le parc semble avoir réuni toutes ces fonctions.*

Il servait déjà au XIX<sup>e</sup> siècle de cadre privilégié pour les photos de famille, et même de famille « élargie » puisque les domestiques y apparaissent également, comme sur une photo où ils posent devant l'entrée du château ou celles de nourrices tenant un bébé dans leurs bras. Nous ne manquons pas d'exemples pour illustrer ce propos, qui se reproduiront d'ailleurs à travers toutes les époques. Leur nombre explique qu'ils

ne puissent pas tous être présentés mais il suffira de dire que l'on posait dans la barque du bassin, comme sur des photos avec Bernard de Montaut-Manse ou Marie Manse, devant le bassin, devant l'orangerie, devant le château, dans les allées, devant l'éolienne ou en voiture attelée au passage sur le Pont de Fer, en train d'y travailler ou de s'y détendre. **(Fig. 62)** On posait aussi pour sa photo de mariage, puisque le parc était gracieusement ouvert aux Lunelviellois pour l'occasion par la famille Manse. **(Fig. 63)** Léon Manse y pose fièrement en 1903 avec son neveu Bernard dans sa belle automobile alors que peu auparavant, en 1899, il se faisait photographier en train de conduire un cabriolet pour aller en promenade avec un ami. Paul Manse bébé y apparaît souvent, dans les bras de sa mère avec son frère Jean ou installé seul sur les différentes pièces du mobilier. **(Fig. 64)** Un mobilier qui est à l'image du parc, reproduisant des volutes de vigne moulées dans le ciment relevant du goût pour le trompe l'œil très prisé à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle dans le style de « rustication » et révélant même un emprunt à l'exotisme avec une chaise africaine.

C'est justement assise sur un banc entourant une petite table aux pieds constitués de sarments tourmentés que l'on trouve, crayon à la main, Marie



**Fig. 62** - En barque sur le bassin : Madame P. Manse, sa fille et son petit-fils (années 1898). © Fonds Manse.





**Fig. 63** - Photo de mariage devant l'entrée du château (années 1910). © Collection G. Nougaret.

Manse en train d'étudier un document. Elle choisissait parfois de travailler au soleil printanier mais plutôt sous les frondaisons du parc, puisque les us et coutumes de l'époque prônaient davantage l'ombre que les bains de soleil. Mais elle y lisait aussi son courrier, comme le fixe pour l'éternité le tableau qui la représente. La famille y révélait aussi son intimité par ces moments de couture ou de broderie qu'elle choisissait d'y passer, comme le montrent photos mais aussi tableau exposé dans le grand salon de la grand-mère maternelle de Léon Manse qui séjourna au château jusqu'à sa mort. **(Fig. 65)**

Les photos révèlent également les châtelains en train de s'adonner aux plaisirs du jardinage, comme Marie Manse qui coupe le lierre montée sur une échelle, parfois aidée de sa fille Eveline. Les enfants s'y amusent, comme on le découvre sur des photos de Paul Manse à tricycle, pouvant sillonner des allées qu'il parcourra sûrement plus âgé à bicyclette. Ou sur celle qui montre Bernard de Montaut-Manse déguisé pour le carnaval. La photo consacrée au moment de broderie révèle en arrière-plan que l'on n'a pas également oublié d'installer pour eux des installations sportives, comme une balançoire et une échelle. Mais ils

profitent aussi des joies du bassin en pratiquant la rame dans la barque qui semble y rester à demeure, et ils doivent également s'entraîner à l'équitation, en parcourant les allées comme le fit le



**Fig. 64** - Paul Manse dans les bras de sa mère (8 août 1911). Noter le mobilier en style « rustique », très prisé à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. © Fonds Manse.





**Fig. 65** - *Ouvrages de broderie dans le parc (non datée).* © Fonds Manse.

jeune Bernard qu'une photo de 1903 montre sur un poulain prêt à partir à la chasse avec son oncle, alors qu'une autre le montre environ 10 ans plus tard avec le trident camarguais à la main. **(Fig. 66)** Pas besoin de cheval cependant pour pratiquer la chasse de « proximité », comme il a été évoqué précédemment. Cour de la ferme, Clos Vieux, bois de la Barthelasse, pépinière et surtout parc se découvrirent une nouvelle fonction que Paul Manse ne se priva pas d'exploiter, surtout

pendant la guerre de 1939-1945 et après qu'il ait dû vendre les terrains de chasse de Scamandre. L'aménagement paysager révèle cependant aussi que l'agrément concerne tout le domaine puisqu'il se poursuit hors des limites du parc pour s'étendre jusqu'au Clos Vieux, où la tour supportant l'éolienne sert aussi de belvédère d'où l'on peut admirer l'étendue du domaine. Il se poursuit encore jusqu'au Clos Neuf où un banc a été aménagé autour du nouveau puits qui assure l'arrosage de la



**Fig. 66** - *Bernard de Montaud Manse à cheval dans l'allée des palmiers en 1903 « jeune cavalier partant pour la chasse, Lunel-Viel ».* © Fonds Manse.



pépinière de pins mais aussi le remplissage des vasques et petites rigoles bordées de rocaillles qui ornent cet endroit, l'eau s'écoulant ensuite en cascade dans le Dardaillon. Il aboutit enfin au bois de la Barthelasse où l'on a même installé un bassin, par des chemins qui incitent à flâner au milieu des vignes et de la pépinière de pins ou le long du Dardaillon. Ce ruisseau, malgré les nombreuses crues qu'il connut, restait en effet un endroit privilégié offrant verdure et fraîcheur au promeneur ou au pêcheur, comme le montre une photo de 1900. Bernard de Montaut-Manse en décrit ainsi les agréments : « sur les rives du Dardaillon - votre Muse s'est jouée : - elle y a cueilli des fleurs et des boutons fleuris - à pleines brassées ! »<sup>21</sup>.

Ceci, c'est ce qui concerne les châtelains et leurs invités, car pour les domestiques, les ouvriers agricoles et le jardinier, le parc réserve de multiples travaux. Certaines parties les concernent particulièrement en effet. (Fig. 67)

Si l'on pénètre par le portail d'entrée donnant sur la route nationale, se situe déjà à droite le garage qui pendant longtemps n'accueillait que les carrioles et le cabriolet, mais qui laisse ensuite la place à une automobile qu'un ouvrier doit laver une fois par semaine, comme l'indiquent les semainiers consultés. La photo de 1903 qui montre Léon

Manse et son neveu posant fièrement à bord de ce véhicule ne laisse aucun doute sur le train de vie mené à l'époque par les châtelains, qui peuvent se payer le luxe d'acheter une des premières automobiles du siècle ! Aussi ne laisse-t-on pas son entretien à n'importe qui, c'est toujours le même ouvrier qui en est chargé, en l'occurrence Bonafous dans les années 1930 : « Bonafous lave auto ». Il est également en charge de l'entretien du garage, comme le montre cette note de 1934 : « Bonafous nettoie les fenêtres du garage ».

A gauche des trois rangées de platanes qui bordent l'allée principale, se situe le domaine des femmes. Un double bassin y sert de lavoir pour rincer le linge, à hauteur d'homme cependant pour rendre plus confortable cette tâche si ardue en hiver avec une eau gelée provenant du puits qui doit rendre les doigts bien gourds ! Son éloignement du château, dû au fait que le bassin est approvisionné par l'eau du puits situé directement à gauche du portail, laisse imaginer le poids que les femmes devaient charrier sur cette distance avec du linge mouillé. Car la lessive, longtemps faite à la cendre dans des lessiveuses, était effectuée dans la vieille serre, située quant à elle à l'arrière du château, comme l'explique J.-L. Girard :

« Madame Barandon venait faire la lessive toute l'année. Elle la faisait dans la vieille serre : avec

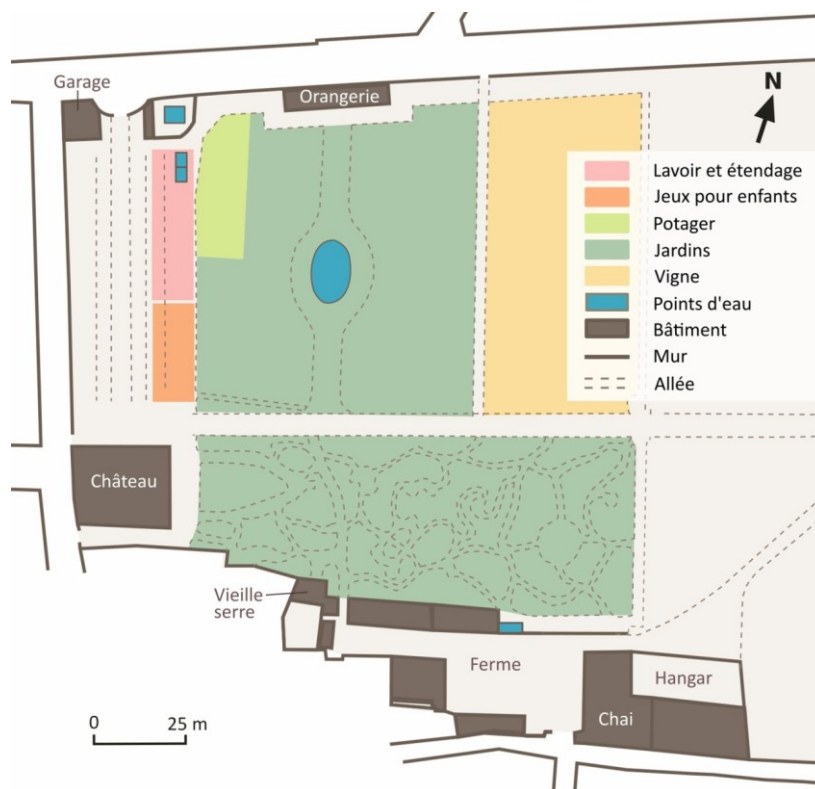


Fig. 67 - Plan des zones d'agrément ou de travail dans le parc. © Maëlle BANTON, Isabelle CELLIER.



*la cendre avant (ma grand-mère et ma mère l'avaient vu faire) puis dans de grandes lessiveuses sur trépieds. On faisait chauffer l'eau avec des souches et le linge était rincé dans le lavoir du parc. L'étendage se faisait à côté ».*

Une notation de Paul Manse dans le semainier de 1954, « *couper du bois pour la lessive* », montre comment cette pratique perdura. Directement devant ce lavoir, s'étend une longue et étroite bande réservée à l'étendage. **(Fig. 68)** Elle précède un terrain de jeux pour les enfants, situé quant à lui devant le château : la photo décrivant une scène de broderie montre d'ailleurs en arrière-plan le linge en train de sécher.

Cette bande réservée au travail féminin est bordée à l'est, en deuxième ligne par rapport à l'allée des platanes mais uniquement sur sa première moitié, par le jardin potager découpé en rectangles dédiés aux différentes cultures. Ce dernier, et cela peut paraître étonnant de nos jours, n'est pas accolé à la ferme, mais tout promeneur au contraire peut l'apercevoir puisque son emplacement lui fait jouxter le parc. La recherche de proximité avec l'approvisionnement en eau du puits qui lui est directement accolé en donne sûrement l'explication. Ici est le domaine d'un homme, le jardinier, qui s'occupe aussi, parfois aidé d'ouvriers agricoles, de l'entretien du



**Fig. 68** - Plantations dans l'ancien lavoir (2023).  
© Isabelle CELLIER.

parc. Et c'est cette dimension qui va être évoquée maintenant. Une dimension que peu de recherches historiques abordent puisqu'il faut disposer d'archives pour cela, et qui est pourtant essentielle pour comprendre la place accordée au parc dans la gestion du domaine.



## Notes

1. PINÇON-CHARLOT, PINÇON, 2005
2. CLAVAL, 1989, p. 173
3. BOURA, 2013, p. 66
4. Partant de l'hypothèse que cette montagnette pouvait correspondre à l'ancienne glacière, Claude Raynaud a pratiqué un sondage archéologique qui a révélé qu'il s'agissait d'un tertre artificiel.
5. UBAUD, 2017
6. VALANTIN, 2008
7. AUDURIER-CROS, 1992, p. 37
8. BÉNÉTIÈRE, 2013, p. 66
9. UBAUD, 2017, p. 41
10. Les rosiers et dahlias semblent des espèces très prisées de l'époque.
11. FLORENÇON, 2003, p. 17
12. AUDURIER-CROS, 1992, p. 38
13. RAYNAUD, CELLIER, 2011, p. 89
14. AUDURIER-CROS, 1992, p. 38
15. CLAVAL, 1989, p. 168
16. AUDURIER-CROS, 1992, p. 35
17. BOURA, 2013, p. 64
18. GANIBENC, 2014
19. FLORENÇON, 2003, p. 17
20. CLAVAL, 1989, p. 168
21. DE MONTAUT-MANSE, 1913, p. 35



# SOMMAIRE

~/~

Introduction.....	9
1. Nature domestiquée/nature sauvage, une dichotomie occidentale .....	13
2. Soumettre la nature à une ambition bourgeoise .....	19
3. Une transmission familiale de l'amour de la nature.....	31
4. La chasse, la nature sauvage à portée de fusil .....	47
5. Le parc, où nature rime avec culture .....	59
6. Entretenir la nature, un travail de tous les instants .....	81
7. Domestiquer la nature pour en tirer profit.....	93
8. Du statut de gentleman-farmer à celui d'exploitant agricole... pour quelle vision de la nature ? .....	109
9. Du privé au public... un aménagement identitaire de la nature .....	119
Bibliographie .....	135
Notices biographiques .....	139

1<sup>re</sup> de Couverture :

« Vue de la tour et du parc du château de Lunel-Viel en 1898. @ Fonds Manse »

Directeur de la publication  
Christian GUIRAUD

Coordinateurs de la rédaction  
Michel-Édouard BELLET,  
Guy LAURANS

Comité de rédaction  
Alain ALQUIER  
Rémi AZEMAR  
Hélène CHAUBIN  
Sandra CLOZIER  
Julien DUVAUX  
Jean-Claude FORET  
Raymond LOPEZ  
Christian ROCHE  
Jean SAGNES  
Jean-Paul VOLLE

Revue fondée en 1970  
par *Les Amis de Pézenas*,  
éditée par l'Association  
Études sur l'Hérault,  
avec le concours du Département.

Édition :  
Association Études sur l'Hérault  
Président d'honneur : Jean NOUGARET (†)  
Président : Christian GUIRAUD

Siège :  
Boîte postale :  
Études sur l'Hérault  
Maison départementale des Sports  
66, place Égalité  
34080 Montpellier

Couverture et mise en page  
Raymond LOPEZ  
Études Héraultaises

Impression  
ROLL'INDOC  
63, route de Béziers  
34430 Saint-Jean-de-Védas

Site internet  
<https://www.etudesheraultaises.fr>

Webmaster  
Raymond LOPEZ  
etudesheraultaises@gmail.com



Prix : 30,00€ TTC



16214609